

Compte rendu de la Réunion C.D.C.H.S.

Le président de la CDCHS souhaite la bienvenue et remercie tous les organisateurs présents ainsi que :

M me GRANRIEUX représentant de la DDCSPP

M POTENZA président honoraire

M MEDIAMOLE président du CDA

MM les membres de la CDCHS et leurs sympathisants

Sont excusés :

M TABOURIECH	organisation de Saint Antoine
M LAFFITE	organisation de Ju Belloc
M LENZI	organisation de Condom Running Loisir
M DURET	organisation de S.A. Condom
M ROUANET	organisation de Splach Athlé
Mme MARROT	organisation de A.C.A. Auch
Enfin M BROYER	secrétaire de la CDCHS

A l'ordre du jour de cette réunion nous verrons :

- Bilan de l'année écoulée
- Procédure à suivre pour le dépôt des dossiers
- Comment établir un règlement complet
- Enumération de doléances de coureurs
- Calendrier 2014
- Questions diverses

Pour commencer Bernard MEDIAMOLE nous entretient sur les polémiques générées par la présence de deux challenges dans le Gers. Il rappelle aux organisateurs qu'ils ne doivent en aucun cas se laisser harceler par qui que cela soit. M Médiamole rappelle aussi que l'entité Défi Gersois dépend de la CDCHS et par conséquent de la FFA par le CDA.

Le président de la CDCHS approuve et demande aux organisateurs la préférence à ceux qui les aident réellement dans leur démarche et le suivi de leur course.

M Philippe Fourment, fondateur et webmaster du site SPORTS32, présente son site aux organisateurs en leur indiquant qu'il est à leur disposition pour mettre en ligne toute les informations concernant leur course, leurs résultats, leurs photos, et peut créer des liens vers leur règlement ou leur bulletin d'inscription.

Je vous rappelle son site : www.sports32.fr et son mail : philippe.fourment@gmail.com

Jean Marc Hordiller, trésorier de la CDCHS, fait le point de l'année écoulée.

Solde au 31/12/2012 : 790,61 Euros

Dépenses : 761,03 Euros

- Bons d'achats (Défi) : 310,00 Euros
- Fleurs (Défi) : 25,00 Euros
- Soirée Défi Campanile : 339,20 Euros
- Bouteilles de vin Défi : 86,83 Euros

Recettes : 1160,00 Euros

- Inscriptions Défi (40,00X19) : 760,00 Euros
- Inscription Défi 2012 (Gimone) : 40,00 Euros
- Participations CDCHS (10,00X21) : 210,00 Euros
- Participations Repas Soirée Défi (15,00X10) : 150,00 Euros

Solde au 31/09/2013 : 1189,58 Euros

Jean Marc HORDILLER profite d'avoir la parole pour inviter les organisateurs de courses à réfléchir sur la possibilité d'utiliser un marquage au sol **éphémère**, dans un souci d'environnement et pour anticiper une législation qui devrait apparaître bientôt.

1°/ Bilan de l'année écoulée

De manière générale la fréquentation de nos courses est en légère augmentation pour preuve Montestruc passe de 82 à 106 Osmoséa de 160 à 198 de 2012 à 2013

3 critères entrent en jeu pour réussir votre course :

- La météo critère qui je vous le concède est assez aléatoire

- Le choix de la date en fonction des courses des départements voisins et manifestations ancrées dans le paysage du coureur (Marseille Cassis, Béhobie Espelette etc)

- La publicité que vous faites autour de votre course. c'est la plus importante, ne pas hésiter à vous rendre sur les courses avant la votre, distribuer des tracts, discuter ... et puis maintenant il y a les mailings et autres modes de communication, l'aide de Philippe avec le site Sports 32, l'aide de Rémy Jégard avec le site Running-mag.

Vous avez des cartes en mains il faut les jouer.

Vous devez innover aussi :

Ne pas hésiter à modifier le parcours, les distances, inclure une randonnée pédestre, une course enfants.

Mettez vous à la place du coureur qui pendant 10 ans de suite est venu à votre course aussi sympa soit-elle au bout de 10 ans ça lasse.....

Voilà quelques pistes qui peuvent vous aider à améliorer, pour que le bilan 2014 soit encore meilleur.

2°/ Procédure à suivre pour le dépôt des dossiers

Les **dossiers doivent passer entre mes mains pour vérifications** deux mois avant le jour de la course. Dans les deux jours qui suivent il est dirigé vers la préfecture qui l'instruit. Si le dossier est accepté en l'état vous recevez l'arrêté qui doit être à porté de vue et de main le jour de la course.

3°/ Un règlement complet

Tout au long de cette année il m'a été donné de voir vos dossiers et j'ai trouvé la plupart des règlements de courses incomplet voire totalement CREUX.

Dans la société actuelle il n'est jamais trop prudent de s'assurer pour tout et pour tout.

Je ne parle pas là d'une assurance responsabilité civile ; mais sur l'assurance d'avoir tout écrit et que tout soit bien cadré.

J'ai réalisé pour ceux qui le souhaitent un exemple de bulletin d'inscription et de règlement.

Un fichier est à votre disposition sur demande. : alain.ciccione@orange.fr

Votre règlement doit au moins comporter les points suivants :

- Organisation, parcours, horaires départ arrivée
- Conditions d'engagement
- Certificat médical et licence
- Responsabilité civile assurances de l'organisation
- Sécurité, cibiste, croix rouge, blanche, éventuellement docteur
- Droits à l'image
- Informatique et liberté
- Conditions atmosphériques
- Récompenses, remise des prix

Il vous a été distribué le soir de la réunion quelques exemplaires de règlements de courses complets. N'hésitez pas à prendre le meilleur ou du moins ce qui correspond le mieux à votre course. Pour ceux qui n'ont pu venir n'hésitez pas à demander ces documents.

4°/ Doléances des coureurs

Sachant qu'il y aurait une réunion avec tous les organisateurs du Gers un petit groupe de coureurs a réfléchi à quelques améliorations possibles et m'ont transmis leurs suggestions :

- Avoir la possibilité d'utiliser des douches et des vestiaires avec une indication Homme Femme
- Pouvoir se garer en sécurité et sans gêner les habitants riverains
- La signalétique ne doit pas être rouge car les daltoniens ont des difficultés avec cette couleur.
- Respecter l'heure de départ indiquée. Certains coureurs s'échauffent en fonction de cet horaire.
- Parcours doit être mesuré au plus juste un 10 km ne fait pas 9.7 ou 10,4
- Positionner les bulletins d'inscriptions sur une table réservée à cet effet (à ce propos j'ai envoyé « un plan de table » pour un meilleur rendement lors de cette phase. Ne pas hésiter à faire des couloirs de circulation).
- Remise des récompenses à l'heure indiquée (idem que pour le départ)
- Eviter les ravitaillements dans les virages et à plus forte raison à l'intérieur
- L'organisateur doit être disponible sur les numéros de téléphones donnés pour répondre aux questions des coureurs une semaine avant la course.

5°/ Calendrier des COURSES 2014

Ces calendriers dès le lendemain ont été envoyés dans les boîtes aux lettres électroniques des publications suivantes :

Running Mag, Running Attitude, Bipède, VO2, Jogging International, Running Trail Passion, Endurance Magazine, Génération Trail et bien sur le site SPORTS 32

Bien entendu ces dates seront remontées par Gilles Martin à la FFA

6°/ Questions diverses

-Guillaume Daurignac, organisateur de Preignan, soulève le problème des participant(e)s « cani-cross ». En effet une concurrente a pris le départ avec un harnais et un chien. Certainement avantagée par rapport aux autres concurrentes et pouvant présenter un danger pour les autres coureurs, il a été conseillé d'écarter ces personnes de la course et surtout du classement. Il existe des compétitions spécifiques à cette discipline.

Si vous êtes curieux : www.fslc-canicross.net

En parallèle à cette réunion je me permets de vous rappeler que les certificats médicaux ou licences sont OBLIGATOIRES et qu'une décharge signée n'exclue pas votre responsabilité et n'a aucune valeur juridiquement.

Je vous demande aussi de bien faire attention que tous les jeunes coureurs soient habilités à effectuer votre parcours.

Pour mémoire

Benjamins maxi 3km ; Minimes maxi 5km ; Cadets maxi 15km ; Juniors maxi 25km ; les autres catégories, pas de distances maximales.

7°/ Pot de l'amitié

Je reste à votre disposition pour toute aide dans la limite de mes compétences.

Merci

A CICCONE